



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-93682>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-93682**

Travaux

Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-18619

Mis en ligne sur le site www.boamp.fr le 09/08/2024

Section 2 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : VILLE de PARIS - Direction des Finances et des Achats - Sous-direction des achats

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21750001600019

Ville : Paris

Code postal : 75013

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 75

Section 3 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de réhabilitation d'ouvrages non visitables du réseau d'assainissement de Paris

Code CPV principal - Descripteur principal : 45232410

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Marché à bons de commande relatif aux travaux de réhabilitation d'ouvrages non visitables du réseau d'assainissement de la Ville de Paris, en 2 lots. La réhabilitation concerne l'ensemble du système d'assainissement, c'est-à-dire les canalisations, les éventuels ouvrages annexes (regards, bouches d'égout, réservoirs de chasse, ouvrages de dessablement, dégrilleurs, siphons, déversoirs d'orage) ainsi que les parties de branchements situées sous la voie publique.

Critères d'attribution : CRITERE N°1 : Pertinence de la méthodologie au regard d'un chantier-type, pondéré à 45% ; CRITERE N°2 : Prix des prestations, pondéré à 35% ; CRITERE N°3 : Adaptation des mesures prises en matière de sécurité, d'hygiène et de santé du personnel affecté à l'exécution des prestations, pondéré à 10% ; CRITERE N°4 : Pertinence des actions mises en oeuvre pour minimiser l'impact des chantiers sur l'environnement, pondéré à 10%.

Section 4 - Attribution du marché

Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :

Marché N° 20242024T04032 - LOT 1 - Travaux de réhabilitation d'ouvrages non visitables du réseau d'assainissement de Paris - Paris centre, 8e, 9e, 10e, 11e, 16e, 17e, 18e et 19e arrondissements, attribué au Groupement VALENTIN (Mandataire : VALENTIN - Cotraitant : SRBG ENVIRONNEMENT), 6 Chemin de Villeneuve 94140 ALFORTVILLE, SIREN n° 562 062 232, pour un montant minimum de 200 000 euro (s) HT et un montant maximum de 1 350 000 euro(s) HT, pour une durée de 24 mois reconductible une fois. Marché N° 20242024T04040 - LOT 2 -Travaux de réhabilitation d'ouvrages non visitables du réseau d'assainissement de Paris - 5e, 6e, 7e, 12e, 13e, 14e, 15e et 20e arrondissements : Groupement VALENTIN (Mandataire : VALENTIN - Cotraitant : SRBG ENVIRONNEMENT), 6 Chemin de Villeneuve 94140 ALFORTVILLE, SIREN n° 562 062 232, pour un montant minimum de 200 000 euro(s) HT et un montant maximum de 1 350 000 euro(s) HT, pour une durée de 24 mois reconductible une fois. La durée de chaque marché court à compter de sa date de notification au titulaire, laquelle est intervenue le 03/06/2024. Les marchés pourront être reconduits tacitement une fois dans les mêmes termes. Les marchés comportent des dispositions à caractère social et environnementale décrites aux article 1.5.1 et 1.5.2 du CCAP. En outre, les soumissionnaires retenus devront s'engager dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de ses pratiques sociales en matière de prévention des discriminations, ainsi que de promotion de l'égalité des chances et de la diversité. Sur le fondement de l'article R. 2122-7 du Code de la commande publique, l'acheteur se réserve la possibilité de conclure ultérieurement avec les titulaires, un marché sans publicité ni mise en concurrence préalables, ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles confiées aux titulaires. À compter de la signature des contrats, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé contractuel dans les conditions des articles L.551-13 et suivants du code de justice administrative. Le tribunal administratif peut en outre être saisi d'un recours en contestation de la validité des contrats dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans des conditions définies par le Conseil d'état dans sa décision département de Tarn-Et-Garonne du 04.04.2014 (N° 358994). Les renseignements sur l'introduction de recours peuvent être obtenus auprès du Tribunal administratif de Paris, 7 rue de Jouy, 75181 Paris Cedex 4, Tél : 0144594400, courriel : greffe.taparis@juradm.fr Les contrats sont consultables en en faisant la demande à l'adresse suivante : Ville de Paris - Direction des finances et des achats - Sous-direction des achats - Service des marchés - Équipe 3 Espace public, 7 avenue de la Porte d'Ivry 75013 Paris ou dfa-bmep@paris.fr (en précisant le n° et son intitulé).

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/08/2024